



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

### RÉSERVATION DE LOCATIONS

- Le montant des frais de réservation pour les locations est de 15 €.
- Des arrhes de 30% du montant total des prestations réservées doivent être réglées dès la réservation. Le règlement du solde s'effectue le jour de l'arrivée.
- La réservation d'un hébergement locatif s'entend pour une durée minimum d'une semaine (en juillet-août).
- La location de l'hébergement s'entend du jour d'arrivée 15h00 au jour de départ 10h00.
- A votre arrivée, vous nous laissez 1 chèque de caution de 400 € (dont 50 € pour le ménage).

Afin d'éviter tout malentendu, signalez à la réception, sous 5 heures, tout défaut. Toute réclamation formulée après ce délai ne sera pas prise en compte. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

- Le nombre maximum de personnes dans une location est celui prévu dans le tarif, quel que soit leur âge. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.
- Nos tarifs comprennent l'électricité (16 Ampères), l'eau, l'accès à la piscine (pendant la période d'ouverture), aire de jeux, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.
- A votre départ : la location que vous quittez fait l'objet d'une vérification des lieux. Si celle-ci est libérée en parfait état de propreté, et sans matériel manquant ou dégradé, les deux cautions vous seront restituées. Dans le cas contraire, la caution sera utilisée.
- Pas de recharge de voiture électrique au camping (borne à 800 m à Pont d'Hérault).

### RÉSERVATION D'EMPLACEMENTS

- Le montant des frais de réservation pour les emplacements est de 15 €.
- Des arrhes de 30% du montant du total des prestations réservées doivent être réglées dès la réservation. Le règlement du solde s'effectue le jour de l'arrivée.
- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.
- L'emplacement peut être occupé à partir de 14h30 et doit être libéré avant 12h00.
- Les emplacements peuvent accueillir 6 personnes au maximum quel que soit leur âge.
- A votre arrivée vous devrez régler le solde et les éventuels suppléments.
- Les invités ou les suppléments doivent être signalés à la réception, mais seules les personnes inscrites au moment de la réservation pourront séjourner dans l'établissement. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

Dans le cas d'une location de frigo, celui-ci doit être mis à l'abri (tonnelle, tente...). Prévoir une longueur de rallonge électrique suffisante (25 mètres).

- Pas de recharge de voiture électrique au camping (borne à 800 m à Pont d'Hérault).

### RETARD ET MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

En l'absence de courrier avec accusé de réception précisant que vous avez dû différer la date de votre arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur la « confirmation de réservation ». En tout état de cause, aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, et la société se réserve le droit de relouer l'emplacement à la première demande. Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées, sans frais, sous réserve de disponibilité. La direction se réserve le droit de changer votre numéro d'emplacement ou de disposer des emplacements pour une location de longue durée.

### ANNULATION

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit, avec accusé de réception, auprès du Camping Les Gorges de L'Hérault. Les arrhes seront conservées par le Camping Les Gorges de L'Hérault.

En cas d'annulation du fait du Camping Les Gorges de L'Hérault, sauf en cas de force majeure, le montant des arrhes sera totalement remboursé.

### LITIGES

En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal de Béziers.